



Financement



Formation professionnelle supérieure

Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec

Chef de chantier (cours préparatoires)

Coût de la formation	Fr. 13 700.00
Taxe d'examen	Fr. 1 000.00
Subvention fédérale (Aucune à ce stade de la formation)	- Fr. 0.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (50% ou frais non-couvert)	- Fr. 7 350.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 700.00
Solde	Fr. 5 650.00

Brevet fédéral de contremaître (formation à 8 modules)

Coût de la formation	Fr. 13 600.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale (50%, max. 9500, cours chef de chantier inclus)	- Fr. 9 500.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (50% ou frais non-couvert)	- Fr. 4 100.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (retour de la taxe d'examen)	- Fr. 1 500.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 1 500.00
Solde	Fr. -1 500.00

Maîtrise fédérale (formation à 6 modules)

Coût de la formation	Fr. 10 200.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale (50%, max. 10500)	- Fr. 5 100.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (50% ou frais non-couvert)	- Fr. 4 225.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (retour de la taxe d'examen)	- Fr. 1 500.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 2 000.00
Solde	Fr. -1 125.00

Tous les montants indiqués peuvent varier selon plusieurs facteurs, mais présentent une vision global des coûts. De plus chaque subvention est soumise à conditions selon les règlements auxquelles elles sont soumises

Version: 23 janvier 2023